

14 AVRIL 2016

1- CREATION DE CINQ POSTES SAISONNIERS POUR LE SERVICE TECHNIQUE –ETE 2016

Afin de renforcer l'équipe des espaces verts au cours de la saison estivale, le conseil municipal a créé cinq postes sur la base de deux semaines chacun. Ces postes seront réservés comme l'an dernier à des jeunes qui auront pour mission l'arrosage, le désherbage et l'entretien des massifs.

2 - OCTROI D'UNE SUBVENTION AU SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Conseil Municipal a approuvé l'octroi d'une subvention de 800 € au Syndicat d'Initiative afin qu'il puisse assurer le financement des événements liés à l'organisation du concours des maisons fleuries, au don du sang et à Noël.

3 – VENTE D'UN VEHICULE A UN PARTICULIER

Le Conseil Municipal a approuvé la vente d'un camion usagé à un particulier moyennant la somme de 1500€

4 –SDCI-AVIS SUR PERIMETRE EPCI A FISCALITE PROPRE ET EAU POTABLE

Appelé à donner son avis, une ultime fois, sur la carte des Etablissements Publics de coopération Intercommunal arrêté par la Préfète de Maine et Loire, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la fusion des communautés du Loir (Seiches), des portes de l'Anjou (Durtal) et de Loir et Sarthe (Tiercé).

Il a confirmé sa demande comme en novembre dernier pour que la compétence assainissement collectif soit assurée sur l'ensemble de la future Communauté de Communes, non pas au 1^{er} janvier 2017, mais au 1^{er} janvier 2018.

De la même manière le Conseil municipal a confirmé sa volonté de prendre, au niveau de la future Communauté de Communes, la compétence eau potable mais d'émètre un refus à la création d'un Syndicat Départemental Rural au 1^{er} janvier 2018.

5 – FONDS DE CONCOURS TIERCE

Trois fonds de concours seront accordés à la Commune par la CCLS ; 59 000 € pour des travaux de Voirie, 19 000 € pour la réalisation de la piste d'athlétisme et 62 000 € pour la réalisation de l'Accueil Périscolaire au sein de la nouvelle école Marie Laurencin.

6-CONDITIONS FINANCIERES DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX PAR LES COMMUNES A LA CCLS POUR LES ACTIVITES ENFANCE/JEUNESSE

Les conditions financières de mise à disposition du restaurant scolaire, du centre Berthe Bachet et de l'école primaire le Rondeau à la CCLS ont été revues. Une nouvelle convention a été adoptée ; 10 913 € seront réglés par année à la commune.

7-MISE A JOUR TABLEAU DES EMPLOIS

Afin d'accompagner l'avancement de grade de 4 agents municipaux, le conseil Municipal a modifié le tableau des emplois.

8- CONVENTIONS AVEC MAINE ET LOIRE HABITAT POUR OPERATION RUE DE TOURAINE

Dans le prolongement de la décision prise en février dernier de désigner Maine et Loire Habitat en qualité d'opérateur public, pour la réalisation de 4 logements qui seront situés rue de Touraine, le Conseil Municipal a approuvé l'adoption des conventions permettant cette opération.